

Communiqué de presse

Pour le Fongecif Île-de-France, 2016 est l'année de la transformation par l'innovation

Paris, le 18 mai 2017 – Une année placée sous le signe de la transformation et de l'innovation : c'est ainsi que le Fongecif Île-de-France caractérise 2016 dans son Rapport d'activité et son Bilan de l'action paritaire qu'il vient de publier. La mise en œuvre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), ainsi que l'amélioration de son offre de services ont été au cœur de changements structurants importants.

Le nouveau rapport d'activité du Fongecif Île-de-France confirme la dynamique engagée autour de la réforme et la pertinence de ses choix stratégiques.

Une grande partie des objectifs imposés par la réforme de 2014, résidait en effet dans l'évolution des moyens et des outils de travail des conseillers pour accompagner les salariés dans leurs projets d'évolution professionnelle dans le cadre du CEP. Le Fongecif a misé sur la transformation par l'innovation pour y parvenir.

« Après avoir adapté notre offre de services et nos messages au CEP, nous avons consacré une partie de l'année 2016 à l'évolution de nos moyens et outils avec deux objectifs : nous adapter aux nouveaux usages des salariés, des entreprises et des organismes de formation, et gagner en efficacité comme en qualité sur nos processus internes », précise Laurent Nahon, Directeur général du Fongecif Île-de-France.

Dès le 1^{er} janvier 2015, les salariés prenant contact avec le Fongecif avaient en effet pu bénéficier d'un conseil en évolution professionnelle. L'année 2016 a permis de consolider les pratiques et de proposer un accompagnement plus soutenu, avec plus d'efficacité sur la mobilisation du CPF, notamment.

Une transformation digitale, levier d'amélioration de l'offre de services

Le digital et le multicanal ont été le socle de la transformation du Fongecif Île-de-France.

En effet, 2016 a marqué l'an I du nouveau Système d'Information Multi-Fongecif (SIM), véritable défi relevé dans le cadre d'un GIE. Lancé en septembre, le SIM comporte un portail et 3 espaces dédiés, un front, un back office, le tout en « responsive design ».

Le nouveau site Internet, a également été lancé pour permettre une meilleure accessibilité aux informations. Il illustre pleinement l'ambition forte du Fongecif Île-de-France : permettre à ses publics d'accéder à ses services 24h/24 et 7j/7, exploitant ainsi de façon positive toute la valeur ajoutée du digital. Il est composé de 3 portails selon les profils : salariés, employeurs et organismes de formation. Plus de 1,2 million de connexions ont été comptabilisées depuis sa mise en ligne.

D'autres outils innovants ont également émergé : CRM pour la gestion de la relation client, serious game intitulé « Boussole de financement », Business Intelligence ou « BI » permettant le pilotage opérationnel et l'analyse, C@li une plateforme d'accompagnement qui rassemble toutes les informations sur les métiers et comporte un accès à des modules e-learning.

Une offre de services élargie pour intégrer le CEP

Les efforts de modernisation amorcés en 2015 ont permis en 2016 au Fongecif de mobiliser efficacement ses conseillers sur toutes les phases du CEP. Il a procédé à une adaptation profonde de son organisation aux enjeux du conseil en évolution professionnelle.

Déjà expert de l'accompagnement, son objectif a été de saisir l'opportunité de la réforme de 2014 pour aller vers plus d'individualisation dans la relation avec les salariés. Les conseillers du Fongecif ont donc été positionnés sur 3 pôles d'accompagnement, dont l'un est une nouveauté en termes d'expertise : l'ingénierie financière.

L'offre de services du CEP est désormais décomposée en 3 étapes clés dans le parcours du salarié : le « CEP 1 » qui correspond à la phase de diagnostic, d'information et d'orientation, le « CEP 2 » matérialisé par le conseil personnalisé sur le projet, et le « CEP 3 » qui correspond à la phase de mise en œuvre du plan d'actions.

Le CEP a confirmé en 2016, dans la lignée de 2015, une montée en puissance rapide et constante : plus de 55 000 CEP ont été délivrés dont 47 000 CEP 1, 7 200 CEP 2 et 1 800 CEP 3.

Le financement de la formation, une activité toujours centrale

Au total, tous dispositifs confondus, plus de 22 000 dossiers ont été instruits et plus de 15 000 projets de salariés ont été financés :

- 7 861 congés individuels de formation CDI, donc 987 CIF-CPF ;
- 1 094 congés individuels de formation CDD ;
- 4 771 bilans de compétences ;
- 1 102 validations des acquis de l'expérience (VAE) ;
- 540 formations hors temps de travail (FHTT) ;
- 283 dossiers CPF adressés aux OPCA.

Des enjeux forts, impulsés et portés par le paritarisme

Le Bilan de l'action paritaire 2016, publié conjointement avec le Rapport d'activité, revient quant à lui sur la stratégie adoptée par le Conseil d'administration pour répondre aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle.

Ce document dresse un état de lieux à mi-parcours du plan stratégique 2015-2018 qui comporte cinq axes, dans le cadre desquels les paritaires ont permis en 2016 la concrétisation de projets primordiaux pour le Fongecif, par exemple :

- **Axe 1 « Renforcer le positionnement du Fongecif Île-de-France » :**
 - o Le Fongecif a intégré le GIE de DATA DOCK ;
 - o il a renforcé ses liens avec l'ensemble des acteurs de la formation, cinq conventions ont été signées avec des OPCA ;
 - o il a créé #REZOCEP, première tribune commune aux opérateurs du CEP ;
 - o il a été présent sur de nombreux salons consacrés à la formation professionnelle.
- **Axe 2 « Focaliser l'action sur l'accompagnement des salariés » :**
 - o Le Fongecif a mis en ligne son nouveau site Internet avec ses 3 portails ;
 - o il a déployé le Système d'Information Multi-Fongecif ;
 - o il s'est engagé sur la qualité de son accompagnement dans une charte.
- **Axe 3 : « Faire évoluer l'offre de services » :**
 - o Le Fongecif a publié le 1^{er} bilan du CEP ;
 - o Il a développé les études pour alimenter la réflexion des instances paritaires.
- **Axe 4 : « Faire évoluer le modèle économique du Fongecif » :**
 - o Le Fongecif a économisé 22 millions d'euros qui ont permis le financement de 1 000 dossiers supplémentaires ;
 - o Il a validé 217 centres de bilan de compétences sur des critères de qualité renforcés.
- **Axe 5 : « Adapter la gouvernance paritaire » :**
 - o Les instances paritaires ont adopté de nouveaux statuts ;

- o Elles ont également constitué un groupe de travail sur l'articulation des dispositifs et des prestations.

« Dans un contexte de mutations, le Fongecif Île-de-France prend toute sa part dans les collaborations et mutualisations visant l'amélioration de la qualité des organismes et des actions de formation », soulignent conjointement Patrick Frange (MEDEF), Président, et Myriam Pesic (CFTC), Vice-présidente du Fongecif Île-de-France. « Les représentants du paritarisme impulsent les projets de développement, ils sont garants de l'expression des salariés et des entreprises et ils portent le changement pour relever les défis, en œuvrant toujours à la sécurisation des parcours professionnels et à la compétitivité des entreprises franciliennes ».

Laurent Nahon ajoute de son côté : *« en 2016, nous avons poursuivi le travail engagé et capitalisons sur nos réussites pour aller plus loin dans l'accompagnement des salariés et des entreprises avec l'exigence du service adapté aux enjeux socio-économiques de la région Île-de-France ».*

CONSULTEZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016
CONSULTEZ LE BILAN DE L'ACTION PARITAIRE 2016

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

En 2016, le Fongecif Île-de-France a engagé 244 millions d'euros pour la formation des salariés franciliens. Il a accompagné plus de 300 000 personnes, délivrés plus de 55 000 CEP et financés plus de 15 000 projets professionnels.

Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contact presse

Sandrine GUÉDON – Tél. : 01 44 10 59 73 – Courriel : s.guedon@fongecif-idf.fr